

suis sur, de faire disparaître les poteaux innombrables qui déparent la Cité de Montréal en faisant mettre sous terre tous les fils électriques et téléphoniques, en entretenant convenablement nos rues et en faisant tout ce qui sera possible pour l'embellissement de nos parcs et de nos places publiques que l'on devrait rendre aussi attrayants que possible en y faisant entendre de la bonne musique.

Encore sous le coup de la pénible impression produite dans le monde entier par le sinistre de Chicago, il verra à ce que l'inspection des édifices publics soit faite rigoureusement et à ce que tous ces édifices soient pourvus de tous les appareils nécessaires pour assurer la protection de ceux qui les fréquentent.

Parmi les améliorations nouvelles, celles de la construction d'une morgue et de l'épuration de l'eau occuperont, je n'en doute pas, une place importante dans vos délibérations. Inutile d'insister sur la nécessité, dans l'intérêt sanitaire de la Cité, de procurer à notre population une eau aussi pure que possible.

Vous serez aussi appelés à soutenir et administrer la bibliothèque technique qui a été établie dans le but de procurer à nos classes ouvrières et industrielles les bienfaits d'une instruction qui leur est nécessaire, indispensable à notre époque. Je n'ai pas de doute, Messieurs, que vous aurez à cœur de faire tout ce qui sera nécessaire pour que cette œuvre patriotique justifie les espérances de la population.

Tous ces projets d'améliorations soulèvent naturellement la question des voies et moyens, la question de taxe et de revenu, mais je suis convaincu qu'on peut les mettre à exécution et pourvoir aux besoins du service municipal, tant en remaniant la taxe de l'eau et en en facilitant la perception de manière à soulager les classes pauvres.

Je crois devoir observer en passant que Montréal, en égard à sa population, paie moins de taxes que presque toutes les villes du continent américain où les contribuables sont obligés de payer non seulement un impôt plus considérable sur la propriété mais encore des taxes personnelles onéreuses, sans compter le coût entier des pavages et des trottoirs. Mais je crois que pour la perception des taxes foncières comme de la taxe de l'eau, on pourrait, dans l'intérêt de la Cité comme des contribuables opérer des réformes pratiques en exigeant, par exemple, que les rôles soient faits d'aussi bonne heure que possible, afin que la perception ait lieu dans la saison où l'argent est plus abondant, où les contribuables peuvent payer plus facilement.

Parmi les réformes introduites dans le département des finances, la plus récente est celle qui consiste à faire contrôler, au moyen d'une inspection régulière, tous les revenus de la Ville qui ne sont pas ceux de la contribution foncière, de la taxe d'affaires et de la taxe de l'eau.

Cette réforme, que je désirais et que nous avons accomplie, est de nature à activer considérablement la perception des revenus de la Ville et à améliorer les moyens d'effectuer cette perception.

Certains propriétaires s'effrayent quand on parle d'améliorations, de dépenses et de taxes; ils croient qu'on se propose d'élever la taxe sur la propriété. Mais je crois qu'ils ont tort de s'alarmer, car il est généralement admis que, vu les conditions spéciales dans lesquelles se trouve Montréal, il serait difficile d'y taxer davantage la propriété.

L'expansion de notre population dans les municipalités environnantes, le déplacement des affaires et certaines expropriations prématurées ont nui à la propriété dans certaines sections de la Ville; mais ce ralentissement ne pouvait être que temporaire.

C'est le temps d'exprimer l'espoir que le Conseil fera tout en son pouvoir pour donner effet au travail pratique fait, dans le cours de l'année dernière, par la Commission d'annexion.

Il est temps de faire disparaître autant que possible la ligne imaginaire qui sépare Montréal des municipalités qui l'entourent, d'unir leurs intérêts qui sont communs, et de les mettre en état d'avoir un système de réglementation uniforme et efficace relativement au tracé des rues, au drainage, à l'hygiène, à l'approvisionnement et à l'épuration de l'eau.

Les grandes villes américaines nous donnent, sous ce rapport, un exemple que nous devrions suivre.

En vertu d'une charte octroyée l'an dernier par la Législature, une compagnie puissante, composée des représentants de toutes les corporations municipales, financières et agricoles du district de Montréal, a été autorisée à organiser des expositions annuelles dans notre Cité qui devra être fortement représentée dans cette compagnie.

J'espère que le Conseil fera tous les sacrifices nécessaires pour donner effet à cette importante législation et pour

I am sure, apply itself to the abolition of the numerous poles which disfigure the City of Montreal by placing under ground all electric and telephone wires, by keeping our streets in proper condition and by doing their best to embellish our parks and public squares and, so as to render them as attractive as possible, to provide good music there.

Moreover, in view of the painful impression produced in the entire world by the Chicago disaster, they should see to it that the inspection of public buildings should be rigorously made and that all these buildings should be provided with the necessary apparatus for the protection of those who use them.

Among the new improvements, the construction of a morgue and the filtration of the water will, I have no doubt, be seriously considered. It is useless to insist upon the necessity, in the sanitary interest of the City, to supply our population with water as pure as possible.

You will also be called upon to support and maintain the technical library which has been established for the purpose of providing for our labor and industrial classes the benefits of a knowledge which is necessary, indispensable to them in our times. I have no doubt, Gentlemen, that you will endeavor to take all the necessary means in order that this patriotic enterprise may realize the expectations of the public.

All these projects of improvements naturally raise the question of ways and means, the question of taxes and revenue, but I am convinced that we are able to carry them out and provide for the requirements of the Municipal Service and at the same time re-adjust the water rates and facilitate the collection thereof in such a manner as to relieve the poorer classes.

I may point out that Montreal, in proportion to its population, pays less taxes than most of the cities of the American Continent, where the rate-payers are obliged to pay not only a higher tax on real estate, but also heavy personal taxes, besides the entire cost of pavements and sidewalks. But I think that, as regards the collection of the real estate taxes and water rates, we might, in the interest of both the City and the rate-payers, effect practical reforms by requiring, for instance, that the rolls be made at as early a date as possible, in order that the collection of taxes may be proceeded with in the season when money is more abundant, when the rate-payers are able to more easily pay their dues.

Among the reforms introduced in the Finance Department, the most recent is that which consists in causing to be controlled, by means of a regular inspection, all the revenue of the City which is not derived from assessments, business taxes and water rates.

This reform, which I desired and which we have effected, will undoubtedly greatly facilitate the collection of the revenue of the City and improve the means of collecting the same.

Certain proprietors become alarmed when questions of improvements, of expenses and of taxes are discussed: they think it means the increase of the real estate tax. But I think their fear is not justified, as it is generally admitted that, in view of the special conditions existing in Montreal, it would be difficult to increase the assessments on real estate.

The expansion of our population in suburban municipalities, the displacement of business and certain untimely expropriations have injured property in certain sections of the City, but this depression can only be temporary.

This is a good time to express the hope that the Council will do all in its power to give effect to the practical work done during the past year by the Annexation Committee.

It is time to cause the disappearance, as far as possible, of the imaginary lines which separate Montreal from the surrounding municipalities, to unite their interests, which are common, and to place them in a position to have a regular, uniform and efficacious system governing the laying out of streets, drainage, hygiene and the supply and purification of water.

The principal American cities give us in this respect an example which we might copy to advantage.

In virtue of a charter conferred, last year, by the Legislature a powerful company, composed of representatives of all the agricultural, financial and municipal corporations of the district of Montreal, has been authorized to organize annual exhibitions in our City, which should be strongly represented in that company. I trust that the Council will make all the necessary sacrifices to give effect to that important enactment and to procure for our City the benefits and advantages of an annual exhibition. The